

La version française suit

Canada and Switzerland Reach an Organic Equivalency Agreement

Switzerland and Canada have concluded an organic equivalency agreement. Swiss and Canadian Regulations on production, processing and labeling of organic products along with the control systems are deemed reciprocally equivalent.

Canada recognizes all Swiss products with organic ingredients originating from Switzerland, EU member states or Canada as equivalent. In return, Switzerland will add as soon as possible Canada on its list of recognized products. This mutual agreement will facilitate trade between the two countries and will consequently galvanize the trade of organic products.

Extract from a press release issued by the Swiss Federal Office for Agriculture at <http://www.blw.admin.ch>

N.B.: Wine is not included in that agreement. More info to come.

Le Canada reconnaît les prescriptions suisses s'appliquant aux produits bio

Le Canada et la Suisse ont conclu un arrangement d'équivalence concernant les produits bio. Les réglementations du Canada et de la Suisse relatives à la culture, la transformation et l'étiquetage de produits bio de même qu'aux systèmes de contrôle sont reconnues réciproquement comme équivalentes.

Le Canada reconnaît dès à présent tous les produits bio suisses contenant des ingrédients bio en provenance de la Suisse, d'États membres de l'UE ou du Canada comme équivalents. En contrepartie, la Suisse va ajouter dans les meilleurs délais le Canada à la liste des pays reconnus. La reconnaissance mutuelle de l'équivalence facilitera l'échange entre les deux pays et dynamisera par conséquent le commerce des produits agricoles biologiques.

Extrait du communiqué de l'Office fédéral de l'agriculture de la Suisse Internet: <http://www.blw.admin.ch>

N.B. Le vin n'est pas inclus dans cette entente. Davantage d'information à venir